

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES**Mai-juin 1986***Afrique****Soudan**

M. J.-M. Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, s'est rendu à Khartoum où il a été reçu, le 3 juin, par le Premier ministre soudanais, M. Sadiq el Mahdi. L'entretien a porté essentiellement sur l'action du CICR au Soudan et dans la Corne de l'Afrique.

L'action de secours et d'évacuation de blessés entreprise au Sud-Soudan à partir du Kenya en avril (bureau et entrepôts du CICR à Lodwar-Lokichogio) s'est poursuivie. Elle s'est toutefois peu développée, malgré l'accroissement du nombre de personnes déplacées dans la région de Narus (20 000 à la fin juin), en raison de conditions climatiques et de sécurité difficiles.

En outre, à la suite de contacts établis à Khartoum et avec les autorités locales, une sous-délégation du CICR a été ouverte le 26 juin à Juba, ville sous contrôle gouvernemental, afin, dans un premier temps, de déterminer les besoins des personnes affectées dans la région, ainsi que les conditions de sécurité.

**Ethiopie**

La tendance générale à une amélioration de l'état de santé des populations victimes du conflit et de la sécheresse dans le Tigré (à l'exception du Tigré central) et en Erythrée, s'est confirmée durant la période sous rapport. Toutefois, les délégués ont constaté des résultats moins positifs à Sekota (Wollo) et dans les régions montagneuses du sud Harrarghe, cela malgré l'action conjointe menée par le CICR et la Croix-Rouge éthiopienne (JRO). En mai et en juin, les distributions de secours se sont poursuivies dans ces régions, atteignant environ 400 000 bénéficiaires. De plus, des outils agricoles ont été fournis à plus de 60 000 familles.

Concernant les suites du conflit de l'Ogaden, le CICR n'a pas été autorisé à répéter ses visites conventionnelles à l'ensemble des prisonniers de guerre somaliens détenus en Ethiopie. Toutefois, un médecin du CICR a pu examiner les personnes incarcérées à la prison de Harrar, le 24 juin.

Enfin, le programme de réunions de familles mis sur pied dans le Wollo en collaboration avec «Save the Children Fund» s'est poursuivi. Il consiste à présenter des enfants non accompagnés pendant les distributions de nourriture, afin qu'ils soient reconnus par un parent. Depuis le début de cette action, 735 enfants ont ainsi retrouvé leur famille.

### **Afrique du Sud**

La délégation du CICR en Afrique du Sud a poursuivi ses efforts pour soutenir la Société nationale dans son programme d'assistance aux victimes des troubles. Lors des événements de Crossroads, survenus le 18 mai, un tiers de ce «township» a été détruit et les victimes ont été secourues par la Croix-Rouge sud-africaine qui a fourni les premiers soins (création de postes de premiers secours), distribué des vivres et des couvertures et installé des centres d'accueil provisoires.

Le 13 juin, soit le lendemain du décret d'état d'urgence général annoncé par le Président Botha, la délégation du CICR a présenté une nouvelle offre de services au gouvernement sud-africain, lui demandant de visiter les personnes arrêtées en vertu de cette législation.

### **Amérique latine**

#### **El Salvador**

Les délégués du CICR ont visité, dans l'ensemble du pays, des détenus de sécurité dans 128 lieux de détention, en mai, et dans 106 lieux en juin (établissements pénitentiaires dépendant du ministère de la Justice et centres de détention provisoire dépendant des forces armées et des corps de sécurité). Près de 800 personnes se sont adressées chaque mois à l'Agence de recherches du CICR au Salvador pour s'informer du sort de parents disparus, supposés détenus ou déplacés.

En mai, plus de 107 000 personnes et, en juin, plus de 118 000 personnes ont bénéficié du programme d'aide alimentaire du CICR et de la Croix-Rouge salvadorienne: au total, 925 tonnes de vivres ont été distribuées. En outre, 500 familles dans le nord du Morazan ont reçu des semences de maïs; il s'est agi d'un nouveau programme qui devrait contribuer à l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population civile. Les programmes médicaux (soins en faveur des civils, transferts de blessés et malades graves dans des établissements hospitaliers, distributions de matériel médical aux hôpitaux civils) se sont poursuivis, de même que les programmes d'amélioration de l'hygiène.

Le droit international humanitaire et l'action de la Croix-Rouge ont continué à faire l'objet de plusieurs conférences à l'intention des membres des forces armées.

## **Nicaragua**

Aux mois de mai et de juin, des visites complètes ont été effectuées dans la prison de «Zona Franca» à Managua, ainsi que dans les prisons de Chinandega, d'Esteli, de Granada, de Juigalpa et de Matagalpa. L'équipe médicale du CICR a participé à ces visites.

Principalement alimentaire, l'action d'assistance à la population civile affectée par la situation conflictuelle a touché plus de 12 000 personnes en mai et près de 20 000 en juin, dans les régions de la Côte atlantique, du nord-est (région du Rio Coco) et du nord-ouest du pays. La Croix-Rouge nicaraguayenne est étroitement associée à cette opération.

## **Pérou**

L'action de protection des personnes détenues en vertu du décret-loi 046 s'est poursuivie à Lima et en province, y compris dans les régions où l'état d'urgence avait été décrété. Les délégués du CICR ont eu accès à des établissements pénitentiaires, ainsi qu'à des centres de détention provisoire de la police et de la garde civile.

A la suite des mutineries qui ont eu lieu le 18 juin dans trois prisons de Lima, et des mesures prises par les autorités pour rétablir l'ordre, le CICR a demandé à pouvoir effectuer immédiatement une

visite: il s'agissait d'évaluer les besoins des détenus après ces événements, de leur apporter une assistance — si nécessaire — et d'être en mesure d'informer les familles. Une douzaine de jours plus tard, des visites ont été réalisées à Canto Grande et à Lurigancho dans la capitale, ainsi qu'à la prison d'Ica où, en outre, du matériel médical et des vêtements ont été remis.

\*  
\* \*

Le CICR a continué à visiter les détenus de sécurité au *Chili*, dans les prisons dépendant du ministère de la Justice. Il a également repris ses visites en *Colombie*, à la fin du mois de juin.

## **Asie/Pacifique**

### **Conflit de l'Afghanistan**

Donnant suite aux discussions positives tenues à Kaboul en avril, le CICR a remis un nouvel aide-mémoire aux autorités afghanes, précisant le programme et les modalités d'action envisagés par le CICR dans le domaine des visites aux personnes détenues. Ce document a été remis au vice-ministre des Affaires étrangères, M. Sarwar Yourish, à l'occasion d'un entretien qui a eu lieu à Genève, le 19 mai.

La mission du délégué général pour l'Asie et le Pacifique à Kaboul en avril avait aussi porté sur les principes d'une action d'assistance médicale en Afghanistan, en collaboration avec le Croissant-Rouge afghan. En mai, le CICR a donc envoyé un document à la Société nationale, dans lequel il décrivait avec précision les propositions de collaboration dans les deux domaines médicaux de la rééducation des handicapés physiques et de la chirurgie de guerre.

### **Viet Nam**

Un deuxième séminaire de diffusion du droit international humanitaire a été organisé par le CICR et la Croix-Rouge vietnamienne (le premier avait eu lieu en novembre 1985) du 24 au 27 juin, à l'intention des cadres de la Société nationale.

## **Malaisie**

La série de visites aux personnes maintenues en détention administrative en vertu de l'«Internal Security Act» (ISA), qui avait été interrompue en 1983 en raison de l'impossibilité pour le CICR d'avoir accès à l'ensemble des lieux de détention où se trouvent les détenus de cette catégorie, a pu reprendre en mai. C'est ainsi que du 5 au 15, une équipe de délégués du CICR a visité 72 détenus ISA, dans trois lieux de détention (parmi lesquels celui dont l'accès avait été refusé en 1983).

Les autorités malaisiennes ont ensuite donné leur accord pour que le CICR visite d'autres catégories de détenus ISA. Aussi les visites, qui devaient porter sur une dizaine de lieux de détention, ont-elles commencé le 16 juin pour se terminer en juillet.

## **Indonésie**

Du 25 mars au 21 mai, les délégués du CICR ont effectué une série de visites aux personnes détenues à la suite de la tentative de coup d'Etat de septembre 1965 (ancienne catégorie G 30.S/PKI): 92 prisonniers ont été visités dans quinze lieux de détention, dans tout le pays. La dernière série de visites à ces personnes datait de 1983.

Les délégués du CICR ont également réalisé une série de visites aux personnes détenues en relation avec la situation à Timor-Est, du 18 au 28 juin. Les délégués ont visité 227 détenus dans deux lieux de détention à Dili et deux autres prisons à Djakarta.

## **Moyen-Orient**

### **Conflit entre l'Irak et l'Iran**

Durant les mois de mai et juin, le CICR a poursuivi ses visites à des prisonniers iraniens en Irak; en revanche, il n'a toujours pas pu reprendre, en Iran, ses activités de protection en faveur des prisonniers de guerre irakiens, celles-ci ayant été suspendues par l'Iran, le 10 octobre 1984.

M. Pasquier, directeur des Opérations du CICR, s'est rendu en Iran du 12 au 15 mai afin de s'entretenir avec les autorités iraniennes d'une reprise des activités de protection du CICR en faveur des prisonniers de guerre irakiens.

Au cours de sa mission, M. Pasquier a notamment rencontré M. Mohayeri, vice-Premier ministre, M. Velayati, ministre des Affaires étrangères, M. Larijani, vice-ministre des Affaires étrangères, M. Mahalatti, directeur général du Département des Organisations internationales. Des entretiens ont également eu lieu avec des responsables du Croissant-Rouge iranien.

Du 21 avril au 15 mai, les délégués du CICR ont visité en Irak quelque 10 000 prisonniers de guerre iraniens, dans neuf camps et quatre hôpitaux militaires.

En mai et en juin, le CICR a continué à procéder à l'échange de messages familiaux entre les prisonniers de guerre iraniens et leurs familles ainsi qu'entre les prisonniers de guerre irakiens et leurs familles.

## **Liban**

A la suite des combats qui ont éclaté dès le 26 mai, à Beyrouth, dans la région du camp palestinien de Bourj Brajneh et par intermittence dans celui de Chatila, le CICR est resté en relations constantes avec les parties impliquées afin de pouvoir intervenir en faveur des victimes et de procéder à l'évacuation des blessés. Une action médicale (distribution de matériel médical et de médicaments) importante a été réalisée dans les hôpitaux et centres d'urgence de Beyrouth-Ouest et de la banlieue sud de Beyrouth pour les soins aux blessés de ces combats. Une assistance similaire n'a pas pu être fournie dans les camps: tous les interlocuteurs du CICR ont indiqué que la situation militaire sur le terrain ne permettait alors pas d'envisager une action humanitaire dans les camps. Il faut signaler cependant que les dispensaires des camps de Chatila et de Bourj Brajneh avaient été visités par le CICR avant le début des affrontements: une importante distribution de médicaments et de matériel médical avait été réalisée à Chatila alors qu'aucun besoin n'avait été constaté à Bourj Brajneh. Dans le domaine des secours, une opération d'assistance matérielle a été réalisée en faveur de 415 familles déplacées en raison des événements: des couvertures, des colis familiaux et des assortiments d'ustensiles leur ont été remis.

Une autre action d'assistance médicale a été réalisée à Machgara, dans la Bekaa, où des affrontements ont eu lieu en juin : après avoir établi des contacts avec les différentes parties au conflit, deux délégués et une infirmière se sont rendus dans cette ville afin d'apporter une assistance médicale aux victimes des combats.

Par ailleurs, des évaluations régulières ont été effectuées, en mai et en juin, dans les hôpitaux et dispensaires des différentes régions libanaises : des médicaments et du matériel médical ont été distribués en fonction des besoins constatés.

Le CICR a poursuivi ses activités orthopédiques dans les centres de Beit Chebab, Saïda et dans l'atelier de Hammana dirigé par une équipe néerlandaise assistée d'un technicien du CICR.

## **Europe**

### **Espagne**

Du 24 avril au 29 mai, une équipe de délégués du CICR a visité 455 détenus arrêtés en vertu de la loi anti-terroriste dans 15 lieux de détention (dont deux hôpitaux) dépendant du ministère de la Justice.

Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'une série de visites commencées en mai 1984. Le 1<sup>er</sup> juillet 1986, le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu à Madrid, en compagnie d'un délégué et du médecin qui avaient participé aux visites, afin de présenter leur bilan aux autorités compétentes.

---